

Montréal, le 23 juin 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments
du réseau de transport principal (RTP)
Dossier de la Régie : R-4190-2022**

Cher confrère,

Le 31 mars 2022, Hydro-Québec, par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (le Coordonnateur), a déposé une demande (la Demande) auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal (RTP) et à l'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité établi en conséquence.

La Régie requiert du Coordonnateur des éclaircissements sur ce qui pourrait être une incohérence apparente dans la Demande (pièce B-0003) entre le paragraphe 34 et le dispositif :

*« 34. Comme partie intégrante de la présente demande, le Coordonnateur demande également à la Régie d'adopter le Glossaire modifié. Le Glossaire est déposé en suivi des modifications dans sa version française et anglaise, comme pièces **HOCF-3, documents 3 et 4.** » (nos soulignements)*

*« **ADOPTER** le Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité établi en conséquence, dans ses versions française et anglaise, tel que présenté aux pièces **HOCF-3, documents 1 et 2.** » (nos soulignements)*

Vous nous obligeriez en transmettant vos commentaires d'ici le **5 juillet 2022**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd